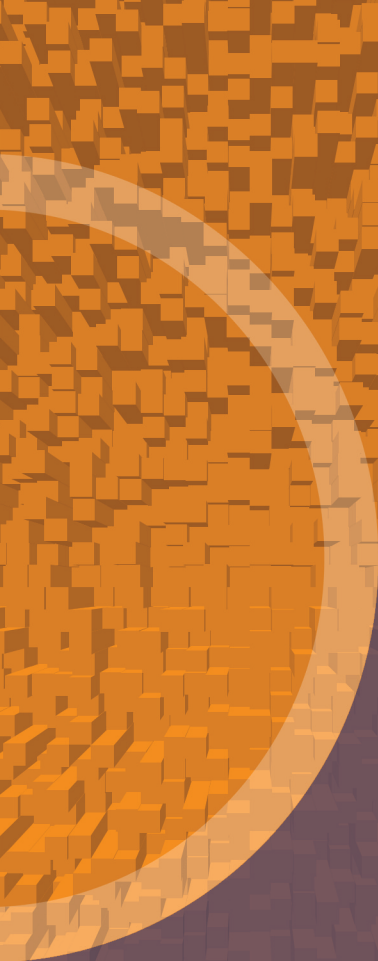




ÉVALUATION DE PROGRAMME

RÉSULTATS AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES
D'ÉCRITURE DE JUIN 2009

Rapport d'évaluation abrégé



ÉVALUATION DE PROGRAMME

RÉSULTATS AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES
D'ÉCRITURE DE JUIN 2009

Rapport d'évaluation abrégé

Responsable de l'évaluation

Diane Charest

*Direction de la recherche, des statistiques
et de l'information*

Analyse et rédaction

Jacinthe Giguère

*Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques
et de l'information*

Caroline Bégin

*Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques
et de l'information*

Collaborations

Audrey Sanschagrin

*Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques
et de l'information*

Brigitte Pilon

Direction de l'évaluation

Pierrette Jalbert

Direction de l'évaluation

Francine Olano

Direction de l'évaluation

Marie-Josée Renaud

Direction de la sanction des études

Jean-Pierre Lalande

Université de Montréal

Kathye Bélanger

Université de Montréal

Soutien technique

Marjorie Tremblay

*Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques
et de l'information*

Graphisme et infographie

Deschamps Design

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 10-00347

ISBN 978-2-550-60194-4 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

RÉSULTATS AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES D'ÉCRITURE DE JUIN 2009

Afin d'améliorer la maîtrise du français chez les élèves, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis en œuvre le Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire¹. Dans le cadre de l'évaluation de celui-ci, le Ministère effectue, pendant trois ans (2009, 2010 et 2011), le suivi des résultats aux épreuves ministérielles d'écriture. Ce document constitue une synthèse des résultats obtenus lors de la première année du suivi, soit en 2009².

MÉTHODOLOGIE

Collecte des données

En mai et juin 2009, tous les élèves de la fin des 2^e et 3^e cycles du primaire et de la fin du 1^{er} cycle du secondaire ont dû se soumettre à une épreuve obligatoire d'écriture³. Un échantillon représentatif d'environ 1 500 copies par cycle a été recueilli et corrigé de façon centralisée par le Ministère.

Par ailleurs, l'ensemble des élèves de 5^e secondaire ont subi l'épreuve unique d'écriture. Pour cette épreuve, toutes les copies d'élèves (N= 61 466) ont été recueillies et corrigées au Ministère.

Correction des épreuves⁴

Prise en compte de la progression des apprentissages au primaire

La correction des textes des élèves du primaire a été effectuée en tenant compte du document sur la progression des apprentissages diffusé en août 2009. Ce document est un complément au Programme de formation qui précise les connaissances que les élèves doivent acquérir à chaque année du primaire. Ainsi, seules les connaissances que les élèves devraient être capables d'utiliser en situation d'écriture à la fin du 2^e ou du 3^e cycle du primaire ont été considérées lors de la correction.

Calcul du taux de réussite

Pour chaque épreuve, des points ont été attribués aux critères d'évaluation de façon à obtenir une note totale sur 100. Le taux de réussite à l'épreuve correspond à la proportion d'élèves ayant obtenu une note totale égale ou supérieure à 60 %. Quant au taux de réussite par critère, il correspond à la proportion d'élèves ayant obtenu les cotes A, B ou C pour un critère d'évaluation donné (sur une échelle allant de A à E, la cote C correspondant à un résultat acceptable).

1 <http://www.mels.gouv.qc.ca/ameliorationFrancais>

2 Les résultats détaillés sont présentés dans le rapport d'évaluation disponible sur le site du Ministère à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ministere/ministere/index.asp?page=programmes>

3 Il est à noter que les épreuves de la fin du 2^e cycle du primaire et de la fin du 1^{er} cycle du secondaire étaient passées pour la première fois dans les écoles en 2009. Ces épreuves ont été ajoutées conformément à la mesure 8 du Plan d'action pour l'amélioration du français, dans le but d'accroître le suivi des apprentissages des élèves.

4 Il importe de souligner que les épreuves sont différentes les unes des autres. Elles ne portent pas sur les mêmes thématiques ni sur le même genre de textes. Les exigences sont de plus en plus élevées d'un cycle d'études à l'autre. Ces facteurs font en sorte que les résultats obtenus aux épreuves ne sont pas directement comparables d'un cycle à l'autre.

RÉSULTATS

FIN DU 2^e CYCLE DU PRIMAIRE

Taux de réussite

Les taux de réussite des élèves de la fin du 2^e cycle du primaire de l'échantillon figurent au tableau 1. Le taux de réussite à l'épreuve est d'abord présenté, suivi des taux de réussite par critère. Les résultats apparaissent d'abord pour l'ensemble des élèves, puis séparément pour les filles et les garçons.

Tableau 1

Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, fin du 2^e cycle du primaire

	Ensemble des élèves (N = 1 347) (%)	Filles (N = 662) (%)	Garçons (N = 685) (%)
Réussite à l'épreuve ⁵	80,8	86,5	75,3
Réussite par critère :			
Pertinence et suffisance des idées liées au sujet et à l'intention	83,7	86,7	80,9
Organisation appropriée du texte	91,2	93,4	89,0
Syntaxe et ponctuation	81,3	87,0	75,8
Vocabulaire	94,3	96,1	92,5
Orthographe	85,6	90,1	81,3

À la fin du 2^e cycle du primaire, le taux de réussite à l'épreuve, pour l'ensemble des élèves, est de 80,8%. Le critère le mieux réussi est le *vocabulaire* (94,3%), suivi de près par l'*organisation appropriée du texte* (91,2%). Le critère *orthographe* vient ensuite avec un taux de réussite de 85,6%. Les critères *pertinence et suffisance des idées* (83,7%) et *syntaxe et ponctuation* (81,3%) arrivent respectivement aux 4^e et 5^e rangs.

Pour tous les critères d'évaluation, le taux de réussite des filles est supérieur à celui des garçons. Toutefois, ce sont pour les critères touchant l'orthographe de même que la syntaxe et la ponctuation que les écarts entre les filles et les garçons sont les plus importants.

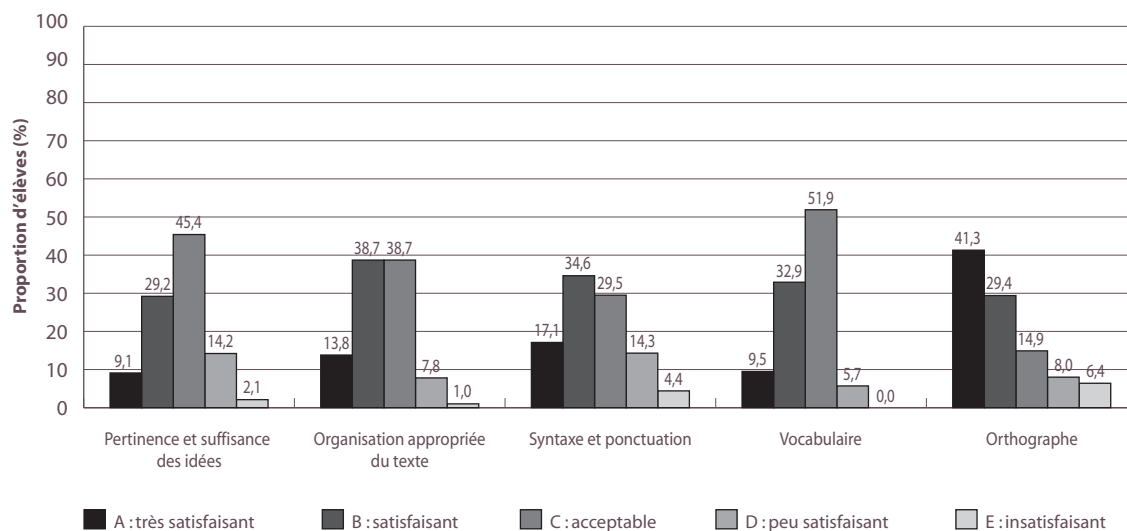
5 Chacun des cinq critères d'évaluation compte pour 20% de la note totale.

Répartition des cotes par critère

Une analyse de la répartition des cotes pour chacun des critères d'évaluation a été réalisée. Ces résultats apparaissent à la figure 1.

Figure 1

Répartition des cotes par critère, fin du 2^e cycle du primaire (N=1 347)



Pour tous les critères, à l'exception de l'*orthographe*, la plus grande proportion des élèves de la fin du 2^e cycle du primaire obtiennent soit la cote B, soit la cote C. La répartition des résultats est différente pour le critère *orthographe*, où la plus grande proportion des élèves obtiennent la cote A (41,3 %). En contrepartie, c'est pour le critère *orthographe* qu'apparaît la plus grande proportion de cotes E (6,4 %).

Pour les critères *vocabulaire* et *pertinence et suffisance des idées*, environ la moitié des élèves se voient attribuer la cote C. Ainsi, en dépit des taux de réussite relativement élevés pour ces deux critères, il faut considérer qu'une proportion assez importante d'élèves reçoivent un C, ce qui correspond à un résultat acceptable.

Il importe enfin de souligner que 17,1 % des élèves obtiennent la cote A pour le critère *syntaxe et ponctuation*, bien que ce critère soit le moins réussi dans l'ensemble (18,7 % d'échec). Ceci montre l'existence de variabilité dans les résultats en syntaxe et ponctuation : alors que certains élèves réussissent très bien, d'autres éprouvent des difficultés.

FIN DU 3^e CYCLE DU PRIMAIRE*Taux de réussite*

Les taux de réussite des élèves de la fin du 3^e cycle du primaire de l'échantillon sont présentés au tableau 2 (réussite à l'épreuve et réussite par critère). Les résultats apparaissent d'abord pour l'ensemble des élèves, puis séparément pour les filles et les garçons.

Tableau 2**Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, fin du 3^e cycle du primaire**

	Ensemble des élèves (N = 1 383) (%)	Filles (N = 686) (%)	Garçons (N = 697) (%)
Réussite à l'épreuve ⁶	75,3	81,1	69,6
Réussite par critère :			
Pertinence et suffisance des idées liées au sujet, à l'intention et au destinataire	87,8	90,2	85,5
Organisation appropriée du texte	89,7	92,4	87,0
Syntaxe et ponctuation	72,7	75,0	70,4
Vocabulaire	91,3	93,2	89,3
Orthographe	82,4	87,2	77,6

Le taux de réussite global à l'épreuve de la fin du 3^e cycle du primaire est de 75,3 %. Les deux critères les mieux réussis sont le *vocabulaire* (91,3 %) et l'*organisation appropriée du texte* (89,7 %). Le critère *pertinence et suffisance des idées* suit d'assez près, avec un taux de réussite de 87,8 %. L'*orthographe* arrive au 4^e rang, avec un taux de réussite de 82,4 %. Le critère pour lequel le taux de réussite est le plus faible concerne la *syntaxe et ponctuation* (72,7 %).

Les résultats des filles sont supérieurs à ceux des garçons pour l'ensemble des critères. L'écart entre les deux groupes est cependant plus marqué pour le critère *orthographe*.

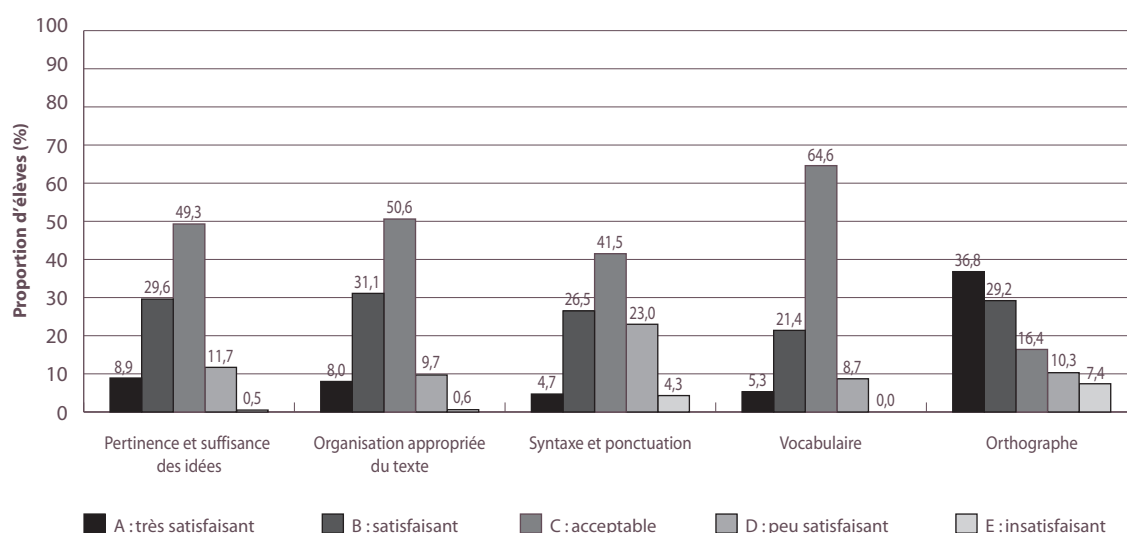
6 Chacun des cinq critères d'évaluation compte pour 20 % de la note totale.

Répartition des cotes par critère

La répartition des cotes pour chacun des critères est présentée à la figure 2.

Figure 2

Répartition des cotes par critère, fin du 3^e cycle du primaire (N=1383)



À la fin du 3^e cycle du primaire, pour les critères *pertinence et suffisance des idées* et *organisation appropriée du texte*, environ la moitié des élèves se voient attribuer la cote C. La proportion d'élèves obtenant un C est encore plus importante pour le critère *vocabulaire*, où près des deux tiers des élèves reçoivent cette cote. Ainsi, même si les taux de réussite pour ces trois critères sont relativement élevés, il ne faut pas ignorer qu'une bonne proportion des élèves obtiennent un résultat acceptable (cote C).

Pour le critère *syntaxe et ponctuation*, il existe davantage de variabilité dans les résultats. Si la plus grande proportion des élèves obtiennent un C (41,5 %), à peu près autant d'élèves reçoivent un B (26,5 %) qu'un D (23,0 %).

Le critère *orthographe* se distribue différemment : la plus grande proportion des élèves (36,8 %) obtiennent la cote A ; par contre, c'est aussi pour ce critère que la plus grande proportion de cotes E est observée (7,4 %).

FIN DU 1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE⁷*Taux de réussite*

Les taux de réussite à l'épreuve et par critère pour les élèves de la fin du 1^{er} cycle du secondaire de l'échantillon sont présentés au tableau 3 dans lequel figurent les résultats de l'ensemble des élèves ainsi que ceux des filles et des garçons.

Tableau 3**Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, fin du 1^{er} cycle du secondaire**

	Ensemble des élèves (N = 1 258) (%)	Filles (N = 605) (%)	Garçons (N = 653) (%)
Réussite à l'épreuve⁸	67,8	75,1	61,0
Réussite par critère :			
Adaptation à la situation d'écriture	75,6	80,8	70,8
Cohérence du texte	79,8	84,1	75,8
Justesse du vocabulaire utilisé	87,4	88,7	86,1
Construction de phrases et ponctuation appropriées	66,9	73,4	60,8
Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	57,4	66,5	48,9

Le taux de réussite global à l'épreuve de la fin du 1^{er} cycle du secondaire est de 67,8 %. Le critère le mieux réussi est la *justesse du vocabulaire*, avec un taux de réussite de 87,4 %. Ensuite viennent les critères *cohérence du texte* (79,8 %) et *adaptation à la situation d'écriture* (75,6 %). Les taux de réussite aux critères *construction de phrase et ponctuation* (66,9 %) et *orthographe* (57,4 %)⁹ sont plus faibles.

Les filles réussissent mieux que les garçons à l'ensemble des critères d'évaluation. Les écarts les plus marqués entre les deux groupes concernent les critères *construction de phrases et ponctuation* et *orthographe d'usage et grammaticale*.

7 Il est à noter que l'épreuve de la fin du 1^{er} cycle du secondaire amenait la rédaction d'un texte dont la forme et le contenu, spécifiques au nouveau programme, étaient peu familiers au personnel enseignant et aux élèves. De plus, comme il s'agissait d'une première année de passation, la grille d'évaluation était provisoire et des ajustements y seront apportés en 2010.

8 Dans le calcul de la note totale, la pondération des critères est la suivante : adaptation à la situation d'écriture (25 %), cohérence du texte (20 %), justesse du vocabulaire (10 %), construction de phrases et ponctuation (25 %) et orthographe (20 %).

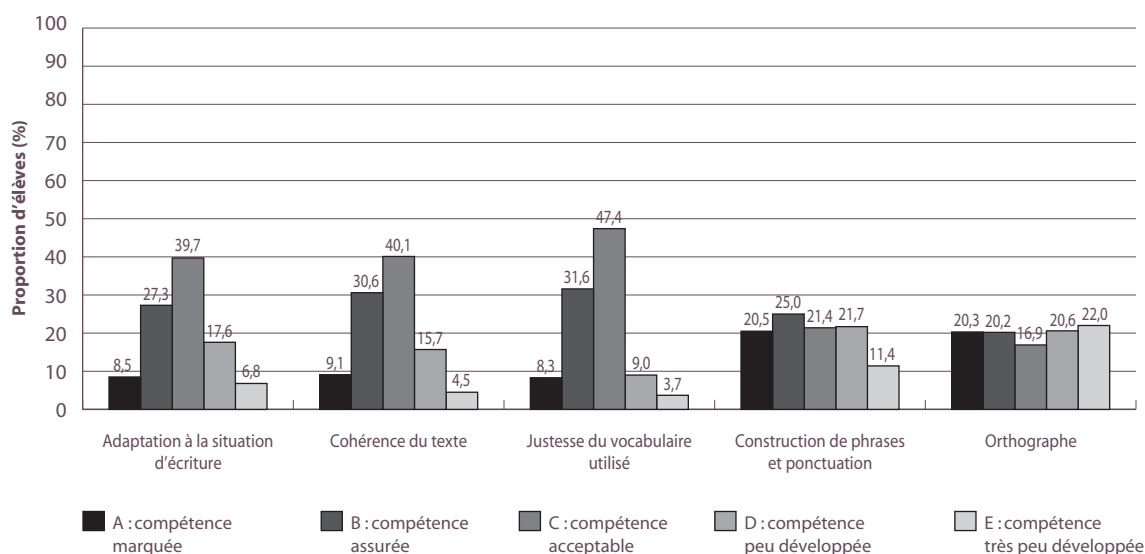
9 Les résultats en orthographe doivent être interprétés en considérant que plus les élèves avancent dans la scolarité, plus les exigences en orthographe sont élevées et moins d'erreurs sont tolérées dans leurs textes.

Répartition des cotes par critère

La répartition des cotes obtenues pour chacun des critères à la fin du 1^{er} cycle du secondaire est présentée à la figure 3.

Figure 3

Répartition des cotes par critère, fin du 1^{er} cycle du secondaire (N=1258)



Pour les critères *adaptation à la situation d'écriture*, *cohérence du texte* et *justesse du vocabulaire*, la plus grande proportion des élèves de la fin du 1^{er} cycle du secondaire obtiennent la cote C (entre 39,7 et 47,4 %). Toutefois, une proportion non négligeable d'élèves reçoivent la cote B (entre 27,3 et 31,6 %).

Quant aux résultats des élèves en *construction de phrases et ponctuation* et en *orthographe d'usage et grammaticale*, ils se répartissent assez également dans les cinq échelons. Il est intéressant de constater que ces deux critères, qui sont les moins bien réussis dans l'ensemble, correspondent à ceux où la plus grande proportion de cote A (20 %) est observée. Ces résultats montrent l'existence de variabilité entre les élèves : alors que certains réussissent très bien en *construction de phrases et ponctuation* et en *orthographe d'usage et grammaticale*, d'autres obtiennent des résultats faibles.

5^e SECONDAIRE*Taux de réussite*

Les taux de réussite à l'épreuve unique de 5^e secondaire¹⁰ (réussite à l'épreuve et réussite par critère) apparaissent au tableau 4. Les résultats obtenus par l'ensemble des élèves ainsi que ceux obtenus par les filles et par les garçons y sont présentés.

Tableau 4**Taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture, 5^e secondaire**

	Ensemble des élèves (N = 61 466) (%)	Filles (N = 33 212) (%)	Garçons (N = 28 254) (%)
Réussite à l'épreuve¹¹	82,6	85,9	78,8
Réussite par critère :			
Pertinence, clarté et précision	96,1	96,7	95,5
Organisation stratégique	99,5	99,6	99,4
Continuité et progression	99,2	99,2	99,1
Utilisation des mots	93,3	94,6	91,7
Construction des phrases et ponctuation	81,2	82,9	79,3
Orthographe	55,4	62,9	46,5

Le taux de réussite à l'épreuve de 5^e secondaire, pour l'ensemble des élèves, est de 82,6 %. Presque tous les élèves de ce niveau réussissent les trois critères touchant la cohérence de l'argumentation¹², soit *organisation stratégique* (99,5 %), *continuité et progression* (99,2 %) et *pertinence, clarté et précision* (96,1 %). Le taux de réussite au critère utilisation des mots (93,3 %) est également élevé. Celui au critère *construction des phrases et ponctuation* est de 81,2 %. Quant au critère *orthographe*¹³, il se démarque par un taux de réussite nettement inférieur aux autres (55,4 %).

Les résultats des filles sont supérieurs à ceux des garçons pour tous les critères. Les écarts entre les deux groupes sont cependant peu prononcés, sauf en ce qui concerne l'*orthographe*. Pour ce dernier critère, l'écart entre filles et garçons est plus marqué.

10 L'analyse a été réalisée à partir des résultats bruts à l'épreuve unique (sans prise en compte de la note fournie par l'école).

11 Dans le calcul de la note totale, la pondération des critères est la suivante : pertinence, clarté et précision (20 %), organisation stratégique (20 %), continuité et progression (10 %), utilisation des mots (5 %), construction des phrases et ponctuation (25 %) et orthographe (20 %).

12 Il faut dire que, depuis plusieurs années, les écoles font passer l'épreuve de 5^e secondaire aux élèves et que les standards sont connus des enseignants.

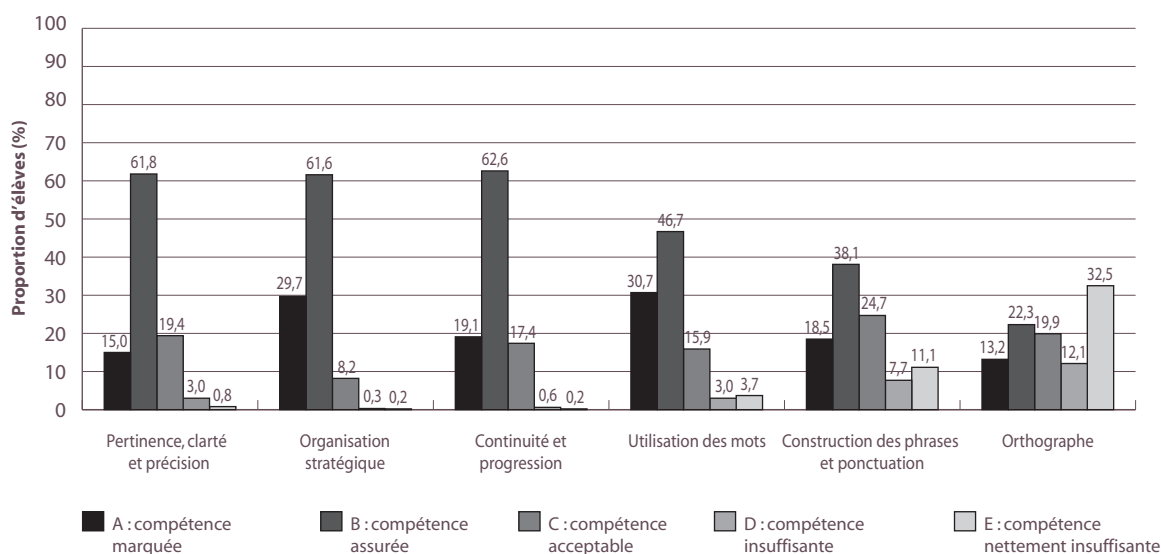
13 Les résultats en orthographe doivent être interprétés en considérant que plus les élèves avancent dans la scolarité, plus les exigences en orthographe sont élevées et moins d'erreurs sont tolérées dans leurs textes.

Répartition des cotes par critère

La répartition des cotes attribuées pour chacun des critères d'évaluation en 5^e secondaire se trouve à la figure 4.

Figure 4

Répartition des cotes par critère, 5^e secondaire (N = 61 466)



En 5^e secondaire, pour les critères *pertinence, clarté et précision*, *organisation stratégique* et *continuité et progression*, un peu plus de 60 % des élèves se voient attribuer la cote B. Par ailleurs, 30 % des élèves reçoivent la cote A pour les critères *organisation stratégique* et *utilisation des mots*.

Il existe davantage de variabilité dans les résultats en *construction des phrases et ponctuation* et en *orthographe*. En ce qui concerne la construction des phrases et la ponctuation, plus de la moitié (56,6 %) des élèves obtiennent un A ou un B, le quart (24,7 %) un C, alors que les autres (18,8 %) subissent un échec. Relativement à l'orthographe, le tiers des élèves (32,5 %) obtiennent la cote E. Il importe toutefois de souligner qu'un autre tiers (35,5 %) reçoit la cote A ou B.

CONCLUSION

Puisque les résultats présentés ne concernent qu'une seule année, ils ne permettent pas de tirer de conclusions définitives sur les performances des élèves québécois en écriture. Le Ministère poursuivra le suivi des résultats aux épreuves ministérielles pendant encore deux années. À la fin des trois années d'évaluation, il sera plus en mesure de porter un jugement sur l'évolution des performances en écriture des élèves.

www.mels.gouv.qc.ca

**Éducation,
Loisir et Sport**

Québec

